



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF

AVIS PUBLIC RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE

AVIS est par les présentes donné que le rôle triennal d'évaluation foncière de la Municipalité de Lac-du-Cerf sera, en 2022, en vigueur pour son deuxième exercice financier, et que toute personne peut en prendre connaissance à mon bureau, durant les heures d'ouverture de bureau et sur le site de la MRC (<http://www.mrc-antoine-labelle.qc.ca/services-en-ligne>).

Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section I du chapitre X de cette loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 de la *Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q., c.F-2.1)*.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes:

- être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle en vertu de la loi, ou au cours de l'exercice suivant;
- être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier:

MRC d'Antoine-Labelle
Édifice Émile-Lauzon
425, rue du Pont
Mont-Laurier (Québec) J9L 2R6

- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué;
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement 431 de la M.R.C. d'Antoine-Labelle disponible sur :

<https://www.mrc-antoine-labelle.qc.ca/documentation-reglements>

et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

DONNÉ à Lac-du-Cerf, ce 28^e jour de septembre deux mille vingt-et-un (2021).

Sophie Dionne
directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Sophie Dionne, secrétaire-trésorière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 10 h et 16 h, le 28e jour du mois de septembre 2021, à chacun des endroits suivants, savoir : entrée du bureau municipal, au centre communautaire Gérald-Ouimet et dans le Journal La voix du Cerf édition du mois d'octobre 2021.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 28e jour du mois de septembre 2021.



Sophie Dionne,
directrice générale et secrétaire-trésorière